



## Mairie Les Vallées-de-la-Vanne

Chigy – Theil-sur-Vanne – Vareilles

5 route du miroir – Theil-sur-Vanne

89320 LES VALLÉES-DE-LA-VANNE

Tél : 03 73 74 95 80

[mairie@les-vallées-de-la-vanne.fr](mailto:mairie@les-vallées-de-la-vanne.fr)

:m

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 mars 2021

## Extraits du procès-verbal consultable en mairie

L'an deux mil vingt et un et le trois mars à vingt heures, l'assemblée régulièrement convoquée le 23 février 2021, s'est réunie sous la présidence du 1<sup>er</sup> adjoint Bernard ROMIEUX à la salle des fêtes de Chigy. Le Maire Luc MAUDET est en visio-conférence.

**Sont présents :** Luc MAUDET (visio), Bernard ROMIEUX, Magalie THÉROUÉ, Francis HUVER, Laétitia BERTHELIN, Guy LAMARRE, Bernard COQUILLE, Claudine LECLERC (visio), Martine VAJOU (visio), Sylvie MOSIMAN, Louis BOUCHENY (visio), Maryse BOURGEOIS, Sophie MARTHELOT (visio), Michaël LAVENTUREUX (visio), Eliane ANSTETT (en visio), Karym FELLAH (en visio).

**Sont présents en visio :**

**Représentée :** Marie-José MASSON par Francis HUVER, Olivier BRAULT par Bernard ROMIEUX

**Absent :** Henri TROESCH

16 conseillers présents ou en visio conférence, 2 conseillers représentés, 1 absent le quorum étant atteint l'assemblée peut donc délibérer.

**Secrétaire de séance :** Magalie THÉROUÉ

### **Ordre du jour**

- Election du secrétaire de séance
- Approbation du PV de la réunion du conseil municipal du 9 décembre 2020
- Ecoles
  - Frais scolaires 2019-2020 de Noé
  - Tarifs centre de loisirs (qf 680)
  - Pedt
  - Adhésion à l'association « Romarin » 20€ par an
- Cantine scolaire
  - Géotechnique
  - Modules
- Finances
  - Budget reste à réaliser
  - Orientations budgétaires
  - Sécurisations entrées de village Chigy, Theil et Les Vallées de Vareilles
  - Cantine
  - Réfection des toits d'église
  - Autorisation pour engager 25% des investissements de 2020
- Travaux
  - Téléphonie Les Vallées de Vareilles
  - Sdey fils nus
  - Arrêt la grenouillère



- Voie pmr Chigy
- Mission d'assistance technique du conseil départemental assainissement
- Commission commerce
- Films sur la commune
- Journal
- Police municipale
- Parc animalier
- Tarif dégressif pour photos aériennes
- Projet éolien à Coulours
- Projet éolien aux Vallées-de-la-Vanne
- **Questions diverses**
  - Saints de Glace
  - PLUI

### **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU 9 décembre 2020**

A l'unanimité les conseillers présents ou représentés approuvent le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 9 décembre 2020.

### **FRAIS SCOLAIRES DE L'ÉCOLE DE THEIL 2019-2020**

Le total des dépenses s'élève à 25 960,78 € pour 37 enfants en classe de CP et CE2. Ce qui représente un montant par enfant de 701,64 €. La répartition par commune est la suivante :

Noé : 13 enfants x 701,64 € = 9 121,32 €

Pont-sur-Vanne : 6 enfants x 701,64 € = 4 209,84 €

Les Vallées-de-la-Vanne : 14 enfants x 701,64 € = 9 822,96 €

Vaumort : 4 enfants x 701,64 € = 2 806,56 €

A l'unanimité les conseillers présents ou représentés approuvent ces frais scolaires.

### **FRAIS SCOLAIRES DE L'ÉCOLE DE NOÉ 2019-2020**

La commune de Noé nous demande les frais scolaires de l'année 2019-2020, soit un coût 518,88 € par an et par enfant

Nombre d'enfant des Vallées-de-la-Vanne : 11 enfants. Coût total pour la commune : 5 707,68 €

A l'unanimité les conseillers présents ou représentés approuvent ces frais scolaires.

### **TARIFS CENTRE DE LOISIRS ET GARDERIE**

Les tarifs restent les mêmes mais les limites des coefficients changent pour la première tranche :

<b>Quotient familial avec participation communes</b>	<b>0 à 650 680</b>	<b>651 681 à 750</b>	<b>751 à 850</b>	<b>851 à 1000</b>	<b>&gt; 1000</b>
tarif garderie Theil: 7h15 à 8h 30 et 16h30 à 19h00	1.50 €	1.60 €	1.70 €	1.80 €	2.00 €
tarif garderie de Chigy: 7h30 à 8h40 et 16h00 à 18h30	1.50 €	1.60 €	1.70 €	1.80 €	2.00 €
tarif journée (7h 15 - 19h 00)	9.00 €	9.60 €	10.30 €	11.00 €	13.00 €
tarif 1/2 journée (7h 15 - 14h) ou (11h 30 - 19h 00)	5.00 €	5.50 €	6.00 €	6.50 €	8.00 €
tarif 1/2 journée (7h 15 - 11h 30) ou (14h - 19h 00)	3.50 €	4.00 €	4.50 €	5.00 €	6.00 €
<b>Quotient familial sans participation communes</b>	<b>0 à 650 680</b>	<b>651 681 à 750</b>	<b>751 à 850</b>	<b>851 à 1000</b>	<b>&gt; 1000</b>
tarif journée (7h 15 - 19h 00)	16.00 €	16.60 €	17.30 €	18.00 €	20.00 €
tarif 1/2 journée (7h 15 - 14h) ou (11h 30 - 19h 00)	10.00 €	10.50 €	11.00 €	11.50 €	13.00 €
tarif 1/2 journée (7h 15 - 11h 30) ou (14h - 19h 00)	5.50 €	6.00 €	6.50 €	7.00 €	8.00 €

A l'unanimité les conseillers présents ou représentés approuvent ces nouveaux tarifs.



## PLAN EDUCATIF DU TERRITOIRE

Ce Plan Educatif Du Territoire a été établi avec les 5 autres communes de nos 2 RPI (Noé, Vaumort, Pont-sur-Vanne, Foissy et Les Sièges), des parents du centre de loisirs, des associations. Il a été présenté au conseil d'école du RPI de Theil et sera présenté à celui du Sivos de la Vanne.

Son but est de dynamiser le centre de loisirs avec la participation des associations :

<b>Culturelles &amp; artistiques</b>	<b>Sportives</b>	<b>Environnement</b>
Bibliothèque Plaisir de lire Créartis, dessin et peinture Music en othe La Scène en Mer (théâtre) Palanca peinture et sculpture	La POM Tennis Theillois Club omnisport Theillois La sentinelle de Brienon	La protection civile Romarin La communauté de communes

A l'unanimité les conseillers présents ou représentés approuvent l'adhésion de la commune à l'association « Romarin » pour les activités environnementales du centre de loisirs (20 € par an)

La signature du « plan mercredi » est en cours.

## CANTINE DE THEIL

Plan Educatif du Territoire validé par la CAF et la DDCSPP

Signature de la convention « plan mercredi » en cours

Dépôt du Permis de construire le 19 février

Dépôt du dossier accessibilité ERP le 19 février

Dépôt de la demande de subvention CAF le 24 février

Dépôt de la demande de subvention DETR le 1<sup>er</sup> mars

A l'unanimité les conseillers présents ou représentés approuvent le choix des entreprises suivantes :

- Reconnaissance de sol : GEOTEC : **1 530 € HT soit 1 836 € TTC**
- Fourniture et pose des modules préfabriqués PORTAKABIN : **291 162 € HT soit 349 394,40 € TTC**
- Maitrise d'œuvre : FONDETUD (**3 000 € HT soit 3 600 € TTC**)(abstention de Bernard Romieux)

Pour gérer la construction de ce bâtiment, le centre de loisirs et la cantine, les conseillers présents ou représentés autorisent Monsieur le Maire à signer la convention-entente entre Les Vallées-de-la-Vanne, Noé, Pont-sur-Vanne et Vaumort

Sont élus à l'unanimité des conseillers présents ou représentés comme représentants de la commune à la convention-entente : Luc MAUDET et Magalie THÉROUÉ

Le coût de l'opération et le financement seraient le suivant :



	estimation		
<b>Montant total des travaux HT</b>	<b>350 340.00 €</b>		
Subvention DETR et CAF 80%	-280 272.00 €		
<b>Reste à charge</b>	<b>70 068.00 €</b>		
Répartition du reste à charge			
<b>Les Vallées-de-la-Vanne</b>	<b>35 034.00 €</b>	<b>50.00%</b>	<b>717 habitants</b>
Vaumort	11 457.66 €	16.35%	364 habitants
Noé	17 469.78 €	24.93%	555 habitants
Pont/Vanne	6 106.56 €	8.72%	194 habitants

### COUR MAISON DES ASSOCIATIONS

A l'unanimité les conseillers présents ou représentés approuvent le choix de l'entreprise FDTP pour la réalisation de la cour de la maison des associations à Vareilles pour un montant de 6 285,03 € HT soit 7 542,04 € TTC

### ORIENTATION BUDGETAIRE

Monsieur le Maire présente les grands axes de dépenses d'investissement budgétaires pour l'année 2021

- Sécurisations entrées de village Chigy, Theil et Les Vallées de Vareilles
- Construction du bâtiment cantine de Theil
- Réfection des toits d'église
- Cour maison des associations
- Fils nus à Chigy et Theil
- Défense incendie Rue des Grandes Hâtes à Chigy
- Assainissement et alimentation eau potable rue des pierres percées à Theil

### AUTORISATION D'ENGAGER LES INVESTISSEMENTS

Le conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à engager les investissements pour l'année 2021 à hauteur de 25% de ceux de l'année dernière.

### TRAVAUX : TÉLÉPHONIE AUX VALLÉES DE VAREILLES

Bouygues Telecom a deux zones possibles d'implantation du pylône vers Les Pilus et le château d'eau. Dans les deux cas Les Vallées de Vareilles et les Branlards seront desservis, et à plus longue distance le Bout d'en haut et Vareilles. Les travaux doivent être terminés fin décembre 2021.

### TRAVAUX : SDEY fils nus EDF

Le conseil municipal à l'unanimité adopte les travaux de suppression des fils aériens nus BT sur la commune. Elle demande au SDEY d'étudier ces travaux en souterrain.

Trois zones sont concernées

- La rue du Guichet à Chigy
- La rue de la Fontaine grêlée à Theil
- La rue de la Grève à Theil

### TRAVAUX : ARRÊT TRANSPORTS SCOLAIRES À LA GRENOUILLÈRE

Le conseil municipal à l'unanimité approuve le transfert de l'arrêt des cars scolaires de l'abri sur le RD660 au parking de la Grenouillère. Cela concerne le circuit 479 (écoles élémentaires) géré par Les Sièges et le circuit 570 (collège). Il demande l'installation d'un abri sur le parking de la grenouillère et la sécurisation de la traversée de la RD660.



## **TRAVAUX : VOIE PMR SUR CHIGY**

Les études devront, si possible, :

- Prendre en compte le cheminement des piétons (1.40 m sur chaque trottoir de part et d'autre des ouvrages)
- Garder une largeur circulaire suffisante pour le passage d'engins agricole sur les ponts
- Les 2 conditions précédentes imposeront la mise en œuvre d'une situation alternée par sens prioritaire sur les 2 ouvrages
- Rehausser les parapets par des garde-corps identiques à celui placé entre les 2 ouvrages
- Prévoir le dévoiement provisoire et le remplacement définitif de la conduite d'eau franchissant les 2 ponts par le Syndicat Mixte Sens Nord-Est
- Cela règlera les problèmes de borne incendie à La Grenouillère

## **TRAVAUX – ASSISTANCE ASSAINISSEMENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL (SATESE)**

Le conseil municipal à l'unanimité approuve le renouvellement pour 4 ans de la convention d'assistance technique avec le département pour l'assainissement collectif (SATESE) pour la STEP de Theil de la STEP de Chigy, (cotisation de l'ordre de 0,27 € par habitant DGF).

## **COMMISSION COMMERCE**

**Les commerçants et la commune doivent mieux communiquer** sur les ressources locales et diffuser la liste des produits qu'ils vendent et leur tarif.

- Horaires d'ouverture et de passage
- Privilégier une information sur un produit

**Etudier la possibilité de petits marchés d'une ou deux heures un soir.**

- Cœur de Vanne veut réaliser cette année deux resto'marchés en juillet et août pour vendre et consommer sur place des produits locaux.
- Marché des saints-de-glace à Vareilles, cette année avec un circuit obligatoire.

La commune devrait faire la **promotion de notre territoire (commune)** : voir pour des mini-montage vidéo qui mettraient en valeur le territoire.

## **JOURNAL**

Le prochain journal doit sortir en avril 2021

## **POLICE MUNICIPALE DE VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE**

Le conseil municipal de Villeneuve l'Archevêque a approuvé la création d'une police municipale.

Les agents pourraient être mis à disposition des communes qui le souhaitent par l'intermédiaire d'une convention entre nos deux communes qui régirait les conditions de mutualisation et les compensations financières.

Le conseil municipal à l'unanimité demande à monsieur le Maire de continuer à étudier la possibilité d'une convention avec Villeneuve l'Archevêque.

Il demande aussi que soit étudiée la possibilité de former un agent communal pour être assermenté comme garde-champêtre.

## **FERME ÉQUESTRE**

Le futur propriétaire de la ferme équestre de Chigy désirerait récupérer le terrain communal derrière la ferme et fermer le chemin public qui longe la ferme et ne mène qu'à sa ferme, pour pouvoir clôturer l'ensemble.

Le conseil municipal à l'unanimité, autorise monsieur le Maire à vendre, ou à signer un bail emphytéotique avec le propriétaire pour lui céder le terrain enclavé dans le perimetre de la structure, et de prévoir la procédure de reclassement de voirie pour le chemin le long des bâtiments.



## **TARIF DEGRESSIF POUR PHOTOS AERIENNES**

Le conseil municipal demande des précisions sur l'offre et les prix qui pourraient être pratiqués.

## **PROJET EOLIEN DE COULOURS**

Un nouveau projet de 5 éoliennes entre les éoliennes existantes et Coulours est à l'étude.  
L'enquête d'utilité publique se déroulera du 15 mars 2021 au 16 avril 2021 en mairie de Coulours.

## **PROJET ÉOLIEN SUR LES VALLÉES-DE-LA-VANNE**

La société ENESI souhaite développer un projet de parc éolien sur le territoire de la commune des Vallées-de-la-Vanne.

Le conseil municipal n'est pas intéressé par des éoliennes sur le territoire de la commune qui seraient obligatoirement construites dans la forêt du Faÿs, la forêt de Champ fétu ou à proximité de ces forêts.

## **FERMETURE D'UNE CLASSE DE 6<sup>ème</sup> à GASTON RAMON**

Le conseil municipal à l'unanimité, s'inquiète des rumeurs de fermeture d'une classe au collège Gaston RAMON. Après deux années de scolarité hachée par le covid, les enfants démarreraient leur scolarité au collège dans des classes, inadaptées à un effectif de 29 enfants, ce qui n'est pas pour favoriser l'insertion. Il demande au rectorat d'académie de revoir sa position.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **MARCHÉ DES SAINTS DE GLACE**

Cœur de Vanne projette d'organiser le marché des Saints de Glace, (et non pas une fête) le 2<sup>ème</sup> dimanche de mai pour aider les producteurs locaux

Marché linéaire sur 300 mètres autour de l'église de Vareilles.

Jauge de 150 personnes + exposants constitués exclusivement de producteurs locaux et vente de nourriture à emporter.

Pas de fête, pas de brocante, pas de restauration.

Une demande d'autorisation a été effectuée auprès de la Préfecture.

## **ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES**

**Dimanche 13 juin 2021 1<sup>er</sup> tour**

**Dimanche 20 juin 2021 2<sup>ème</sup> tour**

3 centres de vote

**Chigy** : petite école : 2 bureaux de vote

**Theil-sur-Vanne** : salle des fêtes 2 bureaux de vote

**Vareilles** : maison des associations 2 bureaux de vote

## **CHASSE DU BOIS COMMUNAL DE VAREILLES**

Les chasseurs du bois de Vareilles ont demandé la résiliation de leur bail au 31 mars 2022.

## **PLUI**

Cécile GUYENOT, secrétaire en charge du PLUI sur la communauté de communes présente les grands axes du PLUI en cours de validation.

La séance est levée à 22 heures 40.